



association
DMLA

N° Vert 0 800 880 660

Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de renouveler votre adhésion pour 2023.

LES 4 MISSIONS PRINCIPALES DE L'ASSOCIATION DMLA :

- Écouter, soutenir et aider les patients,
- Informer le grand public,
- Intervenir auprès des services publics pour faciliter la vie des patients,
- Aider la recherche médicale et scientifique contre la DMLA.

Lettre n°63
Décembre 2022

association
DMLA

ENTRETIEN
"DMLA EN PRATIQUE",
AVEC LE PR COHEN

ON EN PARLE
LES BIOSIMILAIRES

À LA LOUPE
DES APPAREILS POUR
PLUS DE MOBILITÉ

PRÉVENTION
PRENEZ SOIN
DE VOS OREILLES !

REPÈRES
SÈCHE OU HUMIDE,
LE POINT SUR LA DMLA

N° Vert 0 800 880 660

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE DON

- Oui, j'adhère à l'Association DMLA
 Je renouvelle mon adhésion
à l'Association DMLA

En qualité de : Patient Sympathisant

Effectuez ces démarches directement depuis le site : Association-dmla.org

TARIFS

Membre actif : 30 € ⁽¹⁾

Membre bienfaiteur : 50 € ou plus :€ ⁽¹⁾

Je fais un don de : € ⁽¹⁾

En tant qu'adhérent, je souhaite recevoir la Lettre de l'Association DMLA :

- sous format papier uniquement
 sous format papier ET audio (CD)

Bulletin à retourner rempli avec votre chèque à l'ordre de "Association DMLA" sous enveloppe à :
Association DMLA - BP 30059 - 71602 PARAY-LE-MONIAL CEDEX

Vous recevrez en retour un reçu et une carte d'adhérent.

Nom* Prénom*

Date de naissance

Profession

Adresse*

Code postal* Ville*

Téléphone

Email (recommandé).....

Date* Signature* :

*Mention obligatoire

⁽¹⁾ Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant, figurant sur notre fichier. Pour cela, il vous suffit d'adresser une demande écrite à l'Association DMLA. Pour l'intégralité des sommes versées, dons ou cotisations, il est établi un reçu pour les impôts afin de bénéficier d'une déduction fiscale : 66 % du montant de ces sommes sont directement déductibles de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 100 euros ne vous revient qu'à 34 euros après déduction fiscale.